



**Doubs**

# Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

*Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina*

Le 21 janvier 2013

Jean-Michel BESSOT , membre  
titulaire de la CDCEA  
(Commission Départementale de  
la Consommation de l'Espace  
Agricole) représentant de la  
Confédération paysanne

A Monsieur le Préfet du DOUBS

8 bis rue Charles NODIER  
25035 BESANCON cedex

Objet : Suspension de notre présence en **CDCEA**

Monsieur le Préfet

Par la présente, je vous informe que la Confédération Paysanne du Doubs suspend ma présence aux travaux de la CDCEA pour une durée indéterminée, en protestation contre le projet de l'aéroport de NOTRE DAME DES LANDES.

La Confédération Paysanne a toujours été et reste plus que jamais au côté des agriculteurs expulsables à NOTRE DAME DES LANDES. Cet aéroport est injustifié économiquement et écologiquement.

Le lien entre ce projet d'aéroport et les travaux de la CDCEA du Doubs est direct. Au niveau départemental, nous ne contestons pas les travaux effectués. Mais pendant que la CDCEA du Doubs veille à ce que les espaces agricoles consommés par les particuliers, les professionnels et les collectivités, correspondent bien à leurs besoins, pour éviter toute sur-consommation de foncier ; Le Premier Ministre, appuyé de sa majorité présidentielle, s'autorise à investir plus de 1 650 hectares de terre au nom de l'économie. Les agriculteurs éleveurs en place à NOTRE DAME DES LANDES et ceux qui disparaissent en France ne comptent visiblement pas dans l'économie française.

Qu'avons-nous à exporter ? Qui devra prendre des avions cargos ? Par contre il est certain que nous recevrons bien plus vite des produits frais issus de l'agriculture industrielle, des pays émergents aux cours mondiaux. C'est ce qu'on appelle «mettre une balle dans le pied de l'agriculture de nos régions» .

Si le bitume et les mégapoles sont le dernier rempart pour créer de l'emploi, alors les décideurs de gauche et de droite favorable à ce projet n'ont qu'à bétonner leur jardin et leur pelouse.

Je vous en souhaite bonne réception, je vous prie de croire , Monsieur le Préfet, en l'expression de mes considérations les meilleures.

Jean-Michel BESSOT

Porte-Parole et membre de la CDCEA